

Programme d'études :

Introduction à l'horticulture et à l'aménagement paysager 02411C

Ministère de l'Éducation Direction des services pédagogiques (Version 2009)

Table des matières

INTR	ODUC	TION	1
CADI	RE THI	ÉORIQUE	3
1.	Orier	ntations du système scolaire	3
	1.1	Mission de l'éducation	3
	1.2	Objectifs et normes en matière d'éducation	4
2.	Com	posantes pédagogiques	6
	2.1	Principes directeurs	6
	2.2	Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	7
	2.3	Modèle pédagogique	14
3.	Orier	ntation du programme	23
	3.1	Présentation de la discipline	23
	3.2	Les résultats d'apprentissage généraux	24
PLAN	N D'ÉT	UDES	25
TERM	MINOL	OGIE TECHNIQUE DU DOMAINE	31
BIBL	IOGRA	\PHIE	41
ΔΝΝΙ	FXFS		46

Introduction

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (sections 1 et 2) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épicène.

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatives, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- 1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
- acquérir les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle dans un premier temps et ensuite, dans l'autre langue officielle;
- développer les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;

- acquérir les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
- 5. acquérir les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
- 6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

- 1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
- 2. Les approches retenues doivent permettre l'interaction et la collaboration entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
- 3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
- 4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
- 5. L'apprentissage doit se faire en profondeur, en étant axée sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, le savoir-faire, le savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
- 6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
- L'enseignement doit respecter les rythmes et les styles d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
- 8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

- 9. L'élève doit développer le goût de l'effort intellectuel avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
- 10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie*** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
- 11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
- 12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
- 13. L'évaluation, pour être cohérente, se doit d'être conformes aux apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et le savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

^{*} Plus que la lecture, la **littératie** est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;
- utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires;
- prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;
- poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières:
- comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté;
- utiliser le langage approprie à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension;
- interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;
- démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières;
- transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;
- utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;
- commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base:
- utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier:
- naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image;
- commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos;
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo;
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;
- reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;
- faire part de ses difficultés et de ses réussites.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;
- comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue;
- faire part de ses difficultés et de ses réussites.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;
- discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;
- faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

- résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;
- discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;
- faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);
- reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;
- faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celuici;
- expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;
- démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;
- développer des habitudes de vie saines et actives;
- élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.

- démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre:
- valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;
- évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée:
- découvrir les produits culturels francophones de son entourage;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée:
- valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat:
- prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale;
- apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat;
- prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue.

- prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices :
- apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;
- contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'orale et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs;
- faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis:
- s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis:
- démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis:
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

- développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel qui œuvre au sein d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit connaître les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration l'école. L'élève est au de centre ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. <u>La cohérence pédagogique</u>

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. <u>La pédagogie différenciée</u>

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogique différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi

de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacker et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. <u>L'évaluation formative</u> : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours Elle ou séquence d'apprentissage. vise des une apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève ce qui lui reste à apprendre et lui suggère des moyens de l'apprendre.
- 2. L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

5. <u>L'évaluation sommative</u> : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence.

Tableau 1

Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	 découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage informer l'élève de sa progression objectivation cognitive réguler l'enseignement et l'apprentissage 	 informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	 les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme des stratégies des démarches des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	 avant l'enseignement comme diagnostic pendant l'apprentissage après l'étape 	 à la fin d'une étape à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	 grilles d'observation ou d'analyse questionnaires oraux et écrits échelles d'évaluation descriptive échelles d'attitude entrevues individuelles fiches d'auto-évaluation tâches pratiques dossier d'apprentissage (portfolio) journal de bord rapports de visites éducatives, de conférences travaux de recherches résumés et critiques de l'actualité 	 tests et examens dossier d'apprentissage (portfolio) tâches pratiques enregistrements audio/vidéo questionnaires oraux et écrits projets de lecture et d'écriture travaux de recherches
MESURE (Qui?)	 enseignant élève élève et enseignant élève et pairs ministère parents 	enseignantministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	 évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	 évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	 proposer un nouveau plan de travail à l'élève prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention poursuivre ou modifier l'enseignement 	 confirmer ou sanctionner les acquis orienter l'élève classer les élèves promouvoir et décerner un diplôme rectifier le programme d'études au besoin

La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

Préparation	Réalisation	Intégration
Identifier les résultats d'apprentissage	Faire la mise en situation et actualiser l'intention Utiliser des stratégies d'enseignement,	Analyser la démarche et les stratégies utilisées
Formuler une intention d'activité complexe pour	démarches, matériels, outils et autres ressources	Faire l'objectivation du vécu de la situation par
éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves	Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage	rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir- faire (habiletés) et aux
Sélectionner des stratégies d'enseignement	Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage	savoirs (connaissances) Prendre conscience des
et des activités d'apprentissage	Faire l'évaluation sommative des apprentissages	progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir
permettant le transfert de connaissances	Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	Formuler de nouveaux défis
Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources		-
Anticiper des problèmes et formuler des alternatives		

	Préparation	Réalisation	Intégration
	Prendre conscience	Sélectionner et	Faire l'objectivation de ce qui a été
	des résultats	utiliser des stratégies	appris
<u> </u>	d'apprentissage et des	pour réaliser les	A
šve	activités proposées	activités	Décontextualiser et
élè		d'apprentissage	recontextualiser ses savoirs
<u>, </u>	Prendre conscience		
þ	de ses connaissances	Proposer et appliquer	Faire le transfert des
эlе	antérieures	des solutions aux	connaissances
(R		problèmes rencontrés	
<u>e</u>	Objectiver le		Évaluer la démarche et les
ag	déséquilibre cognitif	Faire la cueillette et le	stratégies utilisées
<u> </u>	(questionnement),	traitement des	
ınt	anticiper des solutions	données	Faire l'objectivation et l'évaluation
ore	et établir ses buts		du vécu de la situation par rapport
ярк	personnels	Analyser des	aux savoir-être (attitudes), aux
d'a	·	données	savoir-faire (habiletés) et aux
<u>s</u>	Élaborer un plan et		savoirs (connaissances)
ารเ	sélectionner des	Communiquer	` l
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	stratégies	l'analyse des	Prendre conscience des progrès
õ	d'apprentissage	résultats	accomplis et de ce qu'il reste à
₫			accomplir
	Choisir du matériel,	V	V
	des outils et d'autres	₹	Formuler de nouveaux défis et
	ressources		identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientation du programme

3.1 Présentation de la discipline

L'horticulture et l'aménagement paysager sont des éléments clés relatifs à la qualité de l'environnement et à la qualité de vie, que ce soit en milieu urbain ou rural.

L'horticulture est la culture des légumes, des petits fruits, des fleurs, des arbres et des arbustes d'ornements. L'horticulture regroupe quatre grands secteurs d'activités: l'arboriculture, les pépinières, la floriculture et le maraîchage. L'arboriculteur cultive les arbres fruitiers en vergers. Le pépiniériste gère la production et la vente des végétaux d'ornements, des plants d'arbres fruitiers ou forestiers et des végétaux d'extérieur. Le floriculteur exploite toutes les productions de fleurs coupées, bulbes, de plantes en pots ou à massifs. Le maraîcher s'occupe de produire des légumes sous serres ou en plein champ.

L'aménagement paysager est le regroupement de végétaux et matériaux inertes pour réaliser un jardin. Il peut s'agir d'aménagement simplement résidentiel ou commercial plus complexe (terrains de golf, bordures d'autoroute, jardins de ville, centres commerciaux, etc..), de jardins d'intérieur ou d'extérieur mais aussi de plantations et de travaux d'entretien. L'aménagement paysager relève à la fois de la conception et de la réalisation par le paysagiste.

Le cours d'horticulture et d'aménagement paysager porte sur l'architecture paysagère, la construction et l'entretien relatifs aux projets de nature résidentielle, commerciale, industrielle et récréative. Dès le début du cours, l'élève est initié aux compétences et aux procédés propres au domaine en participant à différentes tâches et divers projets d'horticulture et d'aménagement paysager. Entre autres, l'élève doit utiliser ses connaissances et ses compétences en mathématiques afin de pouvoir estimer, calculer et mesurer de façon appropriée les zones à aménager, les quantités de matériaux inertes à utiliser, la taille et les sortes de végétaux à choisir et les coûts des divers projets paysagers. Une bonne planification de son projet, qui fait appel à toutes ses connaissances acquises en sciences et en arts visuels, lui permettra de mieux visualiser et organiser son projet avant même de le réaliser. Il pourra par la suite bien choisir des végétaux et des matériaux inertes selon l'environnement et des bons outils pour accomplir les tâches associés au travail d'horticulture et d'aménagement paysager.

Il sera essentiel de posséder une variété d'habiletés pratiques et créatives afin de pouvoir accomplir avec efficacité les différentes tâches et les différents projets associés à l'horticulture et à l'aménagement paysager. Des projets en serres, en centre jardin et à l'extérieur sur des terrains déjà aménagés ou non aménagés assureront une composante essentielle à la formation pratique de l'élève. L'élève sera sensibilisé à l'importance de la formation continue et aux répercussions de cette industrie sur la société et l'environnement. Par la suite, l'élève sera en mesure de faire des choix éclairés dans la poursuite de ses études postsecondaires dans ce domaine.

3.2 Les résultats d'apprentissage généraux

Les apprentissages en horticulture et en aménagement paysager se font par l'intermédiaire d'ateliers, de visites, et de projets pratiques et signicatifs qui permettent à l'élève d'appliquer ses connaissances et de développer ses habiletés. Les différents travaux d'horticulture et d'aménagement paysager doivent également permettre à l'élève d'atteindre les résultats d'apprentissage du programme d'études *Introduction à l'horticulture et à l'aménagement paysager*.

L'élève doit pouvoir :

Résultats d'apprentissage généraux

- (1) définir le domaine de l'horticulture et de l'aménagement paysager et expliquer des carrières et des possibilités d'études postsecondaires associées à l'horticulture et à l'aménagement paysager ;
- (2) choisir judicieusement différents **végétaux et matériaux inertes** selon les caractéristiques nécessaires pour divers travaux ;
- (3) concevoir un plan détaillé d'aménagement paysager avant d'entreprendre des travaux;
- (4) utiliser de façon sécuritaire et efficace les outils et l'équipement appropriés selon la tâche à effectuer ;
- (5) réaliser et entretenir un projet d'horticulture et d'aménagement paysager.

PLAN D'ÉTUDES

1

Résultat d'apprentissage général

Définir le domaine de l'horticulture et de l'aménagement paysager

R	Résultats d'apprentissage spécifiques			
		Contenu d'apprentissage		
L'é	lève doit pouvoir :			
1.1	décrire les métiers reliés à l'horticulture et à l'aménagement paysager et leurs rôles dans la société;	Métiers en horticulture : Arboriculteur, pépiniériste, fleuriste, maraîcher		
1.2 identifier différentes possibilités de	Métiers en aménagement paysager : Jardinier paysagiste, paysagiste d'intérieur, architecte paysagiste, chef de chantier, responsable d'études			
	paysager;	Programmes postsecondaires : Agroforesterie CCNB de Grand-Sault, NB		
1.3	identifier des associations professionnelles liées à l'horticulture et	Technique d'aménagement et d'urbanisme Cegep de Matane, Qc		
	à l'aménagement paysager.	Institut de technologie agroalimentaire Saint-Hyacinthe, Qc www.ita.qc.ca		
		Centre de formation horticole de Laval, Qc www.cslaval.qc.ca/centrehorticole/		
		École professionnelle de St-Hyacinthe, Qc		
		www.cicic.ca/fr/post- sec.aspx?sortcode=1.0.6&crit=2&province=nb		
		www.crccf.uottawa.ca/fr/post.sec.aspx?sortcode=1.1. 6&crit=2&province=nb-49k-		
		www.horticompetences.ca/formation/formation/formation-etablissement.php#1		
		Certification (Association des professionnels) : Association des horticulteurs du Nouveau-Brunswick		
		Association des spécialistes en aménagement paysager de l'Atlantique		
		Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes		
		*NB : Ces listes ne sont ni exhaustives ni prescriptives		

Résultat d'apprentissage général

2

Choisir judicieusement différents **végétaux et matériaux inertes** selon les caractéristiques nécessaires pour divers travaux.

R	ésultats d'apprentissage spécifiques	
go op com que		Contenu d'apprentissage
L'élève doit pouvoir :		
2.1	communiquer en utilisant le vocabulaire propre à l'horticulture et à l'aménagement paysager;	Termes Plates-bandes Massifs Rocailles Haies
2.2	utiliser différents végétaux selon leurs caractéristiques;	Jardins Potagers Jardins d'eau Vergers
2.3	utiliser différents matériaux inertes selon leurs caractéristiques;	Végétaux Annuelles Vivaces
2.4	identifier des façons de réduire, de réutiliser et de recycler les différentes ressources associés aux produits de l'horticulture et de l'aménagement paysager;	Bulbes Plantes aquatiques Arbustes feuillus Arbustes résineux Arbustes persistants Arbres feuillus Conifères (arbres)
2.5	expliquer comment différentes maladies, divers insectes et changements écologiques nuisent au développement d'un jardin ou paysage.	Arbres fruitiers Fruits-légumes Fines herbes Herbes à gazon Plantes indigènes Fleurs coupées Fleurs en pots Plantes compagnes Plantes médicinales Tourbe
		Matériaux inertes Sols (terreaux, sables) Fertilisants (chimiques et biologiques) Couvre-sol (paillis, écorces, pierres décoratives) Pavé-uni, pierres de patio, ciments, roches concassées, bois, résine, fer forgé Toiles géotextiles Pots et contenants Tuteurs Protections hivernales Éclairages Structures Irrigations et drainage
		*NB : Ces listes ne sont ni exhaustives ni prescriptives

Maladies et parasites

Blanc (mildiou poudreux)

Jaunisse de l'aster et phyllodie du trèfle

Moisissure grise

Pourriture du collet, de la tige et des racines

Rouille

Nématodes

Taches foliaires

Tumeur du collet ou des racines

Carence minérale

Aleurode des serres

Altises

Cécidomyies

Cercopes

Cérèses ou cigales épineuses

Charançon

Chenille à tente estivale

Cicadelle

Cochenille, lécanies et kermès

Escargots et limaces

Hannetons et vers blancs

Livrée des forêts

Perce-oreilles

Pucerons

Punaises

Scarabée japonais

Sésie du cornouiller

Spongieuse

Taupins (vers fil-de-fer)

Tenthrèdes

Tétranyques et acariens

Thrips

Tordeuses à bandes obliques

Vers gris

*NB : Ces listes ne sont ni exhaustives ni prescriptives

Résultat d'apprentissage général Concevoir un plan détaillé d'aménagement paysager

3

d'entreprendre des travaux.

e
municipalité)
de passage)
cabanon)
jalerie)
,
ues de la
es, trottoirs,
s ni

avant

Résultat d'apprentissage général

4

Utiliser de façon sécuritaire et efficace **les outils et l'équipement** appropriés selon la tâche à effectuer.

Résultats d'apprentissage spécifiques		
L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage	
4.1 expliquer l'utilité de divers outils et équipements;	Outils à main Sécateurs Coupe-bordure Taille-haie	
4.2 utiliser l'équipement de sécurité approprié selon la tâche à effectuer;	Truelles Pelles rondes Pelles carrées Râteaux	
4.3 utiliser de façon appropriée divers outils et équipements;	Fourches Pics Binettes Aérateurs	
4.4 appliquer les mesures et pratiques associées à la sécurité sur les lieux de travail;	Équipements Coupe-bordures Taille haie Rotoculteurs	
4.5 entretenir les outils et les équipements.	Déchaumeuses Aérateurs Tondeuses Scie à béton Compacteur	
	Équipements divers Brouettes Mesures Niveaux Laser Cordes Arrosoirs Boyaux d'arrosoir Semoirs Rouleaux à gazon	
	Equipement de sécurité Gants, bottes, lunettes, bouche-oreilles, casque de sécurité, veste, cône de balisage, etc	
	Machinerie lourde Excavatrice Tracteur	
	*NB : Ces listes ne sont pas exhaustives ni prescriptives	

Résultat d'apprentissage général

5

Réaliser et entretenir un **projet d'horticulture ou d'aménagement paysager**.

Résultats d'apprentissage spécifiques			
L'é	élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage	
5.1	réaliser son projet de façon à utiliser les bons végétaux, matériaux et outils appropriés;	Pistes de projets divers : Productions en serres (légumes, fleurs) Montages de fleurs coupées Rocailles Jardins d'eau	
5.2	créer un plan d'entretien de sa réalisation;	Plates-bandes Sentiers et entrées Murets Végétalisation des bandes riveraines	
5.3	utiliser des technologies variées pour la réalisation de son projet – manuel d'entretien, description du projet, plan et design et autres;	Jardins biologiques Piscines et terrasses Patios Aménagement en quartier Jardins biodômes	
5.4	évaluer les processus et stratégies employés;	Terrariums	
5.5	évaluer le produit final.	*NB : Ces listes ne sont pas exhaustives ni prescriptives	

Terminologie technique du domaine

Il est à noter que cette liste n'est ni exhaustive ni prescriptive.

Acide

Ce terme désigne un sol dont le pH est inférieur à 7. Se dit d'un sol pauvre en calcaire. Un sol modérément acide entre 6,5 et 7. Très acide en deçà. Ce type de sol est souvent pauvre mais convient à la culture des plantes dites acidophiles tels les rhododendrons, les bruyères et les bleuets.

Aérer

Action de laisser passer l'air dans la terre, en la perçant en surface.

Alcalin

Se dit d'un sol avec un pH supérieur à 7. Il s'agit du contraire d'un sol acide. La plupart des sols situés dans les basses terres du Saint-Laurent sont alcalins.

Alléger

Apporter des matériaux qui permettent de rendre un sol moins lourd.

Alpine

Plante d'origine montagnarde (Alpes).

Amendement

Substance incorporée au sol pour améliorer sa structure. La chaux, le compost et le fumier sont des amendements. Plusieurs de ces produits jouent un rôle d'amendement et d'engrais à la fois.

Ameublir

Travailler la terre par un labour pour rendre plus aérée, plus perméable à l'air.

Annuelle

Plante qui germe, fleurit, fructifie et meurt dans la même année. Les annuelles sont dites hivernantes quand elles germent en automne, passent l'hiver puis fleurissent au printemps.

Aquatique

Plante qui vit dans l'eau.

Arable

Se dit de la couche superficielle du sol servant aux cultures.

Argile

Roche terreuse (glaise) donnant une pâte lourde, collante, malléable et imperméable, laissant peu filtrer l'eau.

Aromatique

Se dit d'un végétal dont les propriétés odorantes sont utilisées en cuisine, parfumerie, cosmétique.

Arrosage

Action de verser de l'eau sur une plante ou le sol pour en favoriser la croissance.

Asexuée

Qui ne comporte pas d'organes sexuels, c'est-à-dire d'organes mâles ou femelles.

Azote

(N) élément important dans les engrais. Il agit sur la croissance et le développement des tiges et des feuilles.

Baie

Fruit charnu indéhiscent à pépins habituellement multiples, comme le raisin et la tomate.

Bassin

Pièce d'eau servant d'ornement ou de réservoir.

Bécher

Retourner la terre avec une bêche.

Biner

Casser la croûte superficielle du sol à l'aide d'une binette.

Biodégradable

Matière qui peut être décomposée par l'action de microorganismes.

Biologique

Pour une culture dite biologique, seuls les produits d'origine naturelle sont utilisés.

Bisannuelle

Plante qui germe au printemps ou en été, passe l'hiver suivant, fleurit, puis disparaît. Les bisannuelles sont en fait des annuelles hivernantes à cycle long. Végétal dont le cycle végétatif s'effectue sur deux ans.

Botanique

Étude des végétaux.

Bourgeon

Méristème, au somment des tiges et à l'aisselle des feuilles, ou naissent noeuds et entre-nœuds sous les écailles de la pérule.

Bouture

Partie détachée d'une plante et qui, dans des conditions convenables peut prendre racine.

Buisson

Touffe d'arbustes ou d'arbrisseaux épineux, servant d'écran protecteur et de refuge pour les petits animaux.

Bulbe

Organe souterrain de réserve, dont les deux types sont le bulbe feuillé et le bulbe solide.

Brouette

Petite caisse évasée, montée sur une roue et munie de deux brancards, servant au transport à bras de petite charge.

Butter

Ramener de la terre au pied d'une plante.

Caduc

Se dit d'un végétal qui perd ses feuilles chaque année.

Carence

Manque de n'importe quel minéral nutritif majeur ou d'un oligo-élément indispensable, dommageable pour la plante et provoquant sa décoloration ou une croissance ralentie.

Champignon

Végétal sans chlorophylle, dont certaines espèces peuvent êtres nocives aux plantes.

Chauler

Apporter de la chaux dans un sol afin de corriger le pH.

Collet

Niveau d'un végétal situé à la surface du sol, à la frontière entre la ou les tiges et les racines.

Compost

Ensemble de matières organiques végétales ou autres, putrescibles, recueillis dans le jardin, lorsqu'elles sont arrivées à un stade de décomposition.

Couvre-sol

Plante tapissante à croissance basse qui peut remplacer un gazon.

Cueillette

Action de récolter les fruits, les fleurs, les feuilles, les graines.

Cyme

Inflorescence d'un végétal formé par un axe principal et des axes secondaires latéraux, terminée par une fleur.

Déchaumage

Opération consistant à ôter l'herbe sèche qui recouvre les pelouses au printemps.

Décidu

Se dit d'une plante qui perd toute ses feuilles au même moment en général en saison froide.

Dénivellation

Différence de niveau.

Drageon

Bourgeon ou jeune pousse émise par une plante sur ses racines, parfois à une grande distance de la souche. Les framboisiers, les pommetiers et plusieurs peupliers émettent de nombreux drageons.

Drainage

Évacuation des eaux en excès du sol, grâce à des techniques.

Éclaircir

Supprimer des plants lorsque le semis est trop dru pour favoriser le développement des autres plantes.

Écran

Un objet ou végétal qui empêche de voir, qui protège.

Élaguer

Couper par sciage ou tronçonnage la ramure d'un arbre.

Émonder

Couper l'extrémité des rameaux d'un végétal (arbres et arbustes).

Engrais

Matière qui fertilise le sol.

Espèce

Descendant d'un ancêtre commun, c'est un groupe de plantes qui peuvent se reproduire entre elles mais pas nécessairement avec les membres d'autres espèces.

Étiolement

Allongement anormal des tiges dû à un manque de lumière.

Excavatrice

Engin de terrassement muni d'une roue-pelle ou d'une chaîne à godets.

Famille

Issus des mêmes parents, regroupe des individus ayant des gênes et des traits communs. Une famille englobe généralement plusieurs genres et espèces.

Fertilisant

Engrais pour rendre une terre fertile.

Fines herbes

Plantes utilisées en cuisine pour rehausser le goût des plats.

Fleurs

Ensemble des organes reproducteurs et des parties qui les protègent chez les plantes complètes.

Florifère

Capacité pour une plante à produire de nombreuses fleurs.

Fongicide

Produit de traitement utilisé contre les champignons parasites.

Forçage

Action de forcer la floraison des fleurs à une époque où elles ne fleurissent habituellement pas.

Fourche

Instrument à deux ou plusieurs dents métalliques, muni d'un long manche, utilisé pour divers travaux.

Fumier

Mélange de litière et de déjections de bestiaux, qu'on utilise comme engrais (mais il doit être vieilli ou décomposé).

Gazon

Tapis d'herbe courte et menue, le plus souvent parfaitement tondu.

Genre

Terme botanique pour classer plusieurs espèces présentant des caractères communs. Par contre, ces caractères sont moins partiels et plus étendus que ceux qui définissent les espèces.

Germination

Développement du germe d'une plante.

Gourmand

Pousse qui se développe sur une branche principale d'un arbre ou sur le tronc; elle nuit au rameau voisin.

Graminée

Toutes plantes à fleurs minuscules regroupées en épis, qui composent les prairies. (Les céréales, l'herbe...)

Graine

Organe reproducteur des plantes résultant de la fécondation de l'ovule et renfermé dans leur fruit.

Grimpante

Plante qui pousse en grimpant sur un mur, un arbre, un treillis.

Haie

Clôture faite d'arbustes ou de branchages, qui sert à faire un écran contre les vents, à retenir l'humidité, et à délimiter une propriété.

Herbe

Plante fine, verte, non ligneuse et à tige molle.

Herbicide

Qui détruit les mauvaises herbes. Peut être naturel ou artificiel.

Hivernage

Action de rentrer des plantes fragiles dans un local pendant l'hiver pour les protéger du froid.

Horticulture

Culture des légumes, des fruits et des fleurs.

Humus

Terre formée par la décomposition des matières organiques, des végétaux.

Hybride

Se dit d'une plante issue du croisement entre deux genres ou deux espèces.

Indigène

Se dit d'une plante qui pousse spontanément dans un pays donné.

Inflorescence

Groupement de fleurs.

Irrigation

Système permettant l'apport d'eau sur un terrain cultivé (par des canaux, des tranchées creusées, des tuyaux, et autres...).

Jardin

Terrain clos où l'on cultive des fleurs, des arbres, et d'autres plantes semées.

Jardin potager

Jardin où l'on cultive plus précisément des légumes et des fruits.

Labourer

Retourner la terre avec une bèche, une charrue ou une houe, pour la préparer à recevoir les semences.

Légumes

Plante potagère.

Latex

Sécrétion liquide ressemblant à du lait.

Ligneuse

Se dit d'une plante dont les tiges et les branches prennent la consistance du bois.

Massif

Plate-bande densément peuplée de plantes basses formant l'aspect d'un tapis végétal.

Marcotter

Multiplier une plante en courbant en terre un rameau rattaché à une plante mère et en le séparant de celle-ci lorsqu'il a pris racine.

Matière organique

Produit issu de la décomposition d'êtres vivants et qui apporte de l'humus.

Microclimat

Conditions climatiques limitées à une zone restreinte.

Parterre

Partie d'un jardin où l'on cultive des plantes d'agrément, des fleurs ou des parcelles de gazon.

Paillis organiques

Matériaux posés sur le sol et destinés à retenir la chaleur et l'humidité tout en limitant la pousse.

Pergola

Construction légère, recouverte de plantes grimpantes. Petite construction faite de poutrelles reposant sur des piliers légers et pouvant supporter des plantes grimpantes.

Persistant

Qui garde son feuillage toute l'année.

Pesticide

Qui tue les parasites.

pН

Abréviation de potentiel Hydrogène. Il indique le taux d'acidité (inférieur à 7) ou d'alcalinité (supérieur à 7) d'un sol. Échelle de notation pour indiquer le taux d'acidité ou d'alcalinité du sol. Elle varie entre 0 et 14 (le plus alcalin), le 7 correspond à une terre neutre.

Pic

Sorte de pioche légère, à une ou deux extrémités terminées en pointes.

Plate-bande

Bande de terre entourant un parterre, plantée de fleurs, d'arbustes.

Protection hivernale

Matériaux utilisés pour protéger les végétaux contre le vent, le verglas, le froid et la neige en hiver.

Pulvérisateur

Appareil portatif permettant de répandre sur les cultures des engrais ou des pesticides sous forme liquide.

Rabattre

Tailler fortement un arbre ou un arbuste pour favoriser le développement des jeunes pousses.

Rampant

Se dit de plantes à port bas et étalé. Les plantes rampantes s'étendent à l'horizontale sur le sol.

Râteau

Outil de jardinage à manche et à dents, qui sert à ramasser les feuilles.

Repiquer

Transplanter une plante issue d'un semi.

Rhizome

Tige souterraine ou de surface produisant des tiges feuillées.

Rocaille

Étendue jonchée de pierres ou espace de jardin aménagé de façon à favoriser la croissance de certaines plantes attirées par les cailloux et les sols pierreux.

Rotoculteur

Outil servant à creuser et mélanger le sol.

Rustique

Désigne les végétaux qui résistent facilement à diverses agressions (vents, sécheresses), mais principalement au froid dans une région donnée.

Sable

Roche détritique meuble composée de petits grains. Permet de filtrer l'eau.

Sarcler

Enlever les mauvaises herbes avec un outil.

Sécateur

Outils en forme de gros ciseaux pour tailler les rameaux, les branches.

Semence

Organe végétal qui se sème (graines, noyaux, pépins).

Semoir

Machine servant à semer les graines.

Sentier

Chemin étroit.

Serre

Abris à parois translucides pour capter la lumière et le soleil, destiné à protéger les cultures du froid et à favoriser leur croissance en toutes saisons.

Succulente

Plante à tiges et feuilles épaisses, charnues, gorgées d'eau. Synonyme de plant gras.

Taille

Action de couper, de tailler une plante ou les parties d'une plante.

Terre

Matière qui constitue le sol (terre végétale).

Terreau

Engrais naturel, formé d'un mélange de terre végétale et de produits de décomposition.

Tondeuse

Appareil servant à la coupe mécanique du gazon.

Tonnelle

Treillage couvert de plantes grimpantes.

Tourbe

Matière spongieuse et légère résultant de la décomposition de végétaux à l'abri de l'air.

Transplantation

Opération consistant à déplacer une plante pour la replanter ailleurs.

Treillis

Réseau à clair-voix plus ou moins serré sur lequel les plantes s'appuient ou s'enroulent durant leur croissance.

Truelle

Outil constitué d'une lame d'acier large relié à un manche.

Tubercule

Partie renflée d'une racine ou d'une tige souterraine pleine de réserves nutritives souvent utilisées pour notre consommation (pomme de terre).

Tuteur

Tige fixée dans le sol pour soutenir une plante.

Variété

Plante d'une espèce et qui est suffisamment différente des autres membres de cette même espèce.

Végétal

Qui concerne les plantes.

Verger

Jardin d'arbres fruitiers.

Vivace

Se dit d'une plante herbacée apte à fleurir et à fructifier plusieurs années de suite en disparaissant chaque hiver.

Xérophile

Qui apprécie un sol très sec.

Cette liste n'est ni exhaustive ni prescriptive

Sources : Alberta, Ontario, livres, dictionnaires

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN, M. Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

ARMSTRONG, T. Les intelligences multiples dans votre classe, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

ARPIN, L. et L. CAPRA. *Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique,* Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

ASCD. Education in New Era, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000.

BARTH, B.-M. Le savoir en construction : Former une pédagogie de la compréhension, Paris : Pédagogie RETZ, 1993.

BARTH, B.-M. Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, coll. Pédagogies, Paris, Retz Nathan, 1993.

BERTRAND, Y. et P. VALOIS. Fondements éducatifs pour une nouvelle société, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

BLACK, P. et D. WILIAM. *Inside the black box – Raising standards through classroom assessment*, Phi Delta Kappas, octobre 1998.

BOUYSSOU, G., P. ROSSANO, P. et F. RICHAUDEAU. Oser changer l'école, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002.

BRISSON, JEAN DENIS et CÔTÉ, ISABELLE. Guide pratique d'intervention : Plantes ornementales en santé.

BROOKS, J.G. et M.G. BROOKS. *The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding*, Alexandria (USA), ASCD 2000.

CARON, J. Quand revient septembre, guide sur la gestion de la classe participative, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CARON, J. Quand revient septembre, recueil d'outils organisationnels, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996.

CODDING, D.D. et J.B. MARSH. *The New American High School*, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998.

COHEN, E.G. Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999.

CORNAIRE, C. et P.M. RAYMOND (éditeurs). Regards sur la didactique des Langues, Outremont, Québec : Les Éditions LOGIQUES, 2001.

DAWS, N. et B. SINGH. Formative assessment: to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?, School Science Review, vol. 77, 1996.

DEVELAY, M. *Donner du sens à l'école*, 2^e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998.

DORE, L., N. MICHAUD, et L. MUKARUGAGI. Le portfolio, évaluer pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

DOYON, C. et D. LEGRIS-JUNEAU. Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages, France, Chronique Sociale, 1991.

EDWARD, RAY. Guide pratique des plantes vivaces, Édition Broquet.

EDWARD, RAY. Guide pratique des pelouses et tapis végétaux, Édition Broquet.

FARR, R. et B. TONE. Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill,1998.

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation: A meta-analysis", *Exceptional children*, vol. 53, 1986.

FULLAN, M. Change Forces, Probing the Depths of Education Reform, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.

FULLAN, M. Change Forces, The sequel, Philadelphia (USA), Falmer Press, 1999.

FULLAN, M. et A. HARGREAVES. What's Worth Fighting For? Working Together For Your School, Ontario, 1992.

GOSSEN, D. et J. ANDERSON. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

HERMAN, J.L., P.R. ASCHBACKER et L. WINTERS. *A practical guide to alternative assessment*, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992.

HIVON, R. L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993.

HOERR, T. Intégrer les intelligences multiples dans votre école, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J. et M. KOPIEC. *Ajouter aux compétences : Enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire,* Montréal, QC : Chenelière/McGraw-Hill, 2000.

HOWDEN, J. et M. KOPIEC. *Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J. et M. KOPIEC. Structurer le succès : un calendrier de l'implantation de la coopération, Montréal, QC : Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

JENSEN, E. *Le cerveau et l'apprentissage*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LAMBERT, L. Building Leadership Capacity in School, Alexandria (USA), ASCD, 1998.

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent, brochure 2000E/F, Ottawa.

LECLERC, M. Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Guérin Éditeur, 1993.

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2000, Édition Larousse, HER 1999.

LES ÉDITIONS HORTICOLES DU GROUPE DES SEPT. Guide d'aménagement paysager : Pour une façade réussie.

MARZANO, R.J., D.J. PICEKERING et J.E. POLLOCK. *Classroom Instruction that works: Research-based strategies for increasing student achievement,* Alexandria, Virginia: Association for Supervision and Curriculum Development, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ALBERTA. Série « Connaissances et employabilité » - Horticulture 8^e et 9^e années, 2007.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK. L'école primaire, octobre 1995.

MORISSETTE, R. Accompagner la construction des savoirs, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

MULLER, F. [en ligne]

http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/AEFE/evaluation_formative.htm (page consultée le 27 mars 2003).

NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur comme expert de la cognition, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998.

NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997.

PALLASCIO, R. et D. LEBLANC. *Apprendre différemment*, Laval (QC), Édition Agence D'Arc, 1993.

PERRENOUD, P. Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF Éditeur, 1997.

PERRENOUD, P. Dix nouvelles compétences : INVITATION AU VOYAGE, Paris, ESF Éditeur, 2000.

PERRENOUD, P. L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques, Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998.

PERRENOUD, P. *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF Éditeur, 1997b.

PRIEUR, BENOÎT. Guide du jardinage et de l'aménagement paysager au Québec, Les Éditions de l'Homme.

PRZEMYCKI, H. Pédagogie différenciée, Paris, Édition Hachette, 1993.

SAINT-LAURENT, L., J. GIASSON, C. SIMARD, J.J. DIONNE, É. ROYER et collaborateurs. *Programme d'intervention auprès des élèves à risque, une nouvelle option éducative*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Itée, 1995.

SCALLON, G. L'évaluation formative, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2000.

SOUSA, D.A. *Le cerveau pour apprendre*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill,1994.

SOUSA, D.A. *Un cerveau pour apprendre : Comment rendre le processus enseignement-apprentissage plus efficace*, Montréal : Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

TARDIF, J., G. CHABOT. La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000.

TARDIF, J., Le transfert des apprentissages, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999.

TOMLINSON C.A. et A.S. DEIRSKY. *Leadership for Differentiating School and Classrooms*, ASCD, 2000.

TOMLINSON, C.A. How to Differentiate Instruction In Mixed-Ability Classrooms, 2^e édition, ASCD, 2001.

TOMLINSON, C.A. The Differentiated Classroom: Responding to the Needs of all Learners, ASCD, 1999.

VIAU, R. La motivation en contexte scolaire, Saint-Laurent (QC) ERPI,1994.

Vie pédagogique, avril-mai 2002.

YVROUD, G. [en ligne]

http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articleevaform.PDF (page consultée le 27 mars 2003

ANNEXES

Cette liste n'est ni exhaustive ni prescriptive

Ressources recommandées (de base) pour chaque classe :

Logiciel Guide des plantes, DSD International Inc. 1-877-532-5252

Logiciel Créer son coin de paradis, d'Aquascape Design.

<u>L'art d'aménager des écosystèmes</u>, par Michel Renaud, Bertrant Dumont Éditeur. Dans la collection *Fleurs et jardins écologiques*.

Le magazine pratique du jardinage : Fleurs, plantes et jardins.

Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec - www.fihoq.qc.ca et www.aqpp.org

Ressources additionnelles ou professionnelles Regroupements professionnels

Association des horticulteurs du Nouveau-Brunswick Association des spécialistes en aménagement paysager de l'Atlantique Regroupement des concepteurs et conceptrices de jardins du Québec

Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick www.gnb.ca/0171/10/017100005-f.asp

Centres jardins et grossistes

Sun Nurseries & Building Products, Sussex (N.-B.)
Springvale Nurseries, Berwick (N.-É.)
Cramer, Les cèdres (Qc)
Pépinière Abbotsford, Saint-Paul-d'Abbotsford (Qc) www.pepiniereabbotsford.com

Jardins publics

Jardin botanique du Nouveau-Brunswick - www.cuslm.ca/jardin/ Les Jardins de Métis (Qc) - www.jardinsmetis.com/ Jardin botanique de Montréal (Qc) - www.villemontreal.qc.ca/jardin/menu.htm

Centres de location d'outils

Hewitt Cat - <u>www.hewitt.ca/</u> United Rentals - <u>www.ur.com</u>